

ESCAPADE DE NOËL EN ALSACE

LES PERLES DE LA ROUTE DES VINS

RIQUEWIHR – EGUISHHEIM - COLMAR

2 jours / 1 nuit

du Samedi 30 nov. au dimanche 1^{er} déc 2024



LES PLUS :

2 des plus beaux villages d'Alsace
Dîner Choucroute boissons incluses
Temps libre pour flâner à votre rythme

Jour 1 : Riquewihr et Eguisheim

Départ en direction de l'Alsace. Arrivée sur **la route des vins d'Alsace, à Riquewihr**. Temps libre à la découverte de ce magnifique village et de son marché de Noël établi dans la rue principale aux belles maisons à colombages. Déjeuner libre. Reprise de l'autocar en milieu d'après-midi pour rejoindre **Eguisheim**, un village aux allures de conte de fées. Son marché, plus intime, est installé au pied de son château sur la place centrale du village. Reprise de l'autocar pour rejoindre votre hôtel dans les environs de Mulhouse/Colmar. **Dîner Choucroute**.

Jour 2 : Colmar

Route en direction de **Colmar**. Temps libre dans la vieille ville : Place de l'Ancienne Douane, Maison Pfister, le quartier des Tanneurs et de la Poissonnerie, la « petite Venise » ... Au gré de votre promenade, vous découvrirez **les 6 marchés de Noël** de la zone piétonne, réputés tant pour la qualité des produits exposés que pour la beauté des décorations. Vous serez séduits par l'atmosphère intime et chaleureuse du centre-ville où chaque maison, chaque vitrine, rivalise de beauté. Déjeuner libre. Reprise de l'autocar dans l'après-midi pour un retour direct dans votre région.

Prix :

quotient	0 à 970	971 à 1230	1231 à 1470	1471 à 1750	1751 à 2100	+2100	prix invités
Adulte en cbre double	159,00 €	172,00 €	183,00 €	194,00 €	203,00 €	212,00 €	266,00 €

Chambre individuelle : +35 €

Le prix comprend : le transport en autocar de Grand Tourisme, le logement en hôtel 3***, base chambre double, la demi-pension soit 1 petit déjeuner et 1 dîner (1/4 de vin inclus), les visites mentionnées au programme, l'assurance assistance rapatriement, l'assurance annulation

Le programme n'est pas adaptée PMR.

Inscriptions jusqu'au **12 JUIN** auprès du secrétariat du COS avec Versement de 20 €/personne d'arrhes obligatoires (non encaissés) dans la limite des places disponibles